



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 7 décembre 2016 à 20h15 à la Chapelle

Présidence de Monsieur Pierre Roth, Président

## L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption des derniers procès-verbaux
3. Lettres et pétitions
4. Communications municipales
5. Projet de budget 2017
  - a. Présentation
  - b. Préavis
  - c. Rapport de la commission des finances
  - d. Décision
6. Projet de plafond d'endettement pour la législature 2016-2022
  - a. Présentation
  - b. Préavis
  - c. Rapport de la commission des finances
  - d. Décision
7. Modification du plan partiel d'affectation PPA Le Chablais et son règlement
  - a. Présentation
  - b. Préavis
  - c. Rapport de la commission de l'aménagement du territoire
  - d. Décision
8. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h15

### 1. Appel

Présents : 33 membres

Excusés : Alain Bonny et Didier Gattlen

Absents : ---

Le Conseil peut siéger valablement

### 2. Adoption des derniers procès-verbaux

L'Ordre du Jour est accepté à l'unanimité.

Le PV du 8 septembre 2016 est accepté à l'unanimité.

### 3. Lettre et pétitions

Lecture du postulat de Mme Micheline Duruz concernant un raccordement d'eau privé se dévidant dans le ruisseau à Montet.

M. Blaise Baumann est au courant du problème. Il propose au Conseil de transmettre directement le postulat de Mme Duruz à la municipalité. Vote pour l'envoi direct du postulat à la municipalité accepté à l'unanimité.



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 7 décembre 2016 à 20h15 à la Chapelle

Question de Mme Micheline Duruz concernant les démarches faites auprès des institutions concernées pour le raccordement de la STEP à Neuchâtel.

M. Blaise Baumann répond que la municipalité a déjà entrepris toutes les démarches pour ce projet et que des séances ont déjà eu lieu avec les communes de Vully-les-Lacs, Delley-Portalban-Gletterens, Neuchâtel ainsi qu'avec la Grande Cariçaie et les pêcheurs professionnels du lac. Le projet a même été entendu au Conseil d'Etat.

## 4. Communications municipales

Blaise Baumann

---

- Une séance avec la police a eu lieu afin de mieux comprendre l'augmentation de la charge communale concernant la sécurité. La Municipalité est en bon rapport avec la police et espère rapidement avoir une réponse à ce sujet.
- Concernant la nouvelle loi sur la LAT, nous sommes toujours dans l'attente d'une date de référence. Le quota est passé de 130'000 à 190'000 habitants. La Municipalité va recevoir un nouveau plan d'aménagement la semaine prochaine. Jusqu'à ce que la Municipalité ait toutes les informations, elle va se permettre de refuser les demandes à bâtir dans les zones concernées.
- Concernant le postulat de Mme Coraline Sandoz lors de la séance du 8 septembre 2016 sur les taxes des entreprises. La Municipalité attend une réponse de Lausanne concernant la redistribution d'eau. Pour cette année les petites entreprises (1 à 2 personnes) ont été séparées et facturées avec un tarif correspondant à leur production de déchets.

Hans Peter Haerberli

---

- Concernant la demande du 8 septembre 2016 sur le problème de la sortie du camping où les vélos entrent en sens inverse : Une personne de Lausanne est venue et a analysé l'endroit. Tout est conforme ; le marquage de la piste cyclable, le panneau d'interdiction d'entrée.
- Concernant la demande du 8 septembre 2016 pour la zone 30 au Chemin 80. La Municipalité ne peut pas agir comme elle le souhaite. Le projet est en cours, le voyer des routes a été contacté, des calculs quant à la vitesse moyenne vont être fait sur certains tronçons et à la suite des résultats on pourra décider d'aller en avant ou non dans le projet.

Anne-Lise Stritt

---

Pas de communication

Thierry Schneiter

---

- Présentation des statistiques prises par le radar sympa du 01.06. au 14.07.16 à Champmartin et du 19.10. au 14.11.16 à Montet. On constate qu'il y a encore énormément d'excès de vitesse dans ces secteurs. La police mettant souvent le radar à l'entrée du village côté camping, le radar sympa va y être installé quelques temps afin de sensibiliser les conducteurs.

Nicole Reichenbach

---

- Les nuitées du camping sont en constante évolution depuis 3 ans et ont engendré une augmentation du chiffre d'affaire de 6'600.-.
- Une page sur la commune paraîtra dans le magazine « Terroir et Tourisme » imprimé en 50'000 exemplaires et mis à disposition dans les offices du tourisme, à la Commune et à Goûts et Terroirs à Bulle.



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 7 décembre 2016 à 20h15 à la Chapelle

- Le clocher de l'Eglise Saint-Théodule est illuminé.

## 5. Budget 2017

- a. Présentation M. Blaise Baumann chapitre par chapitre.

Total des charges	Frs. 8'302'212.00
Total des revenus	<u>Frs. 8'204'406.00</u>
<b>Excédent de charges</b>	<b>Frs. 97'806.00</b>

Questions des conseillers par chapitres :

### 1. Administration générale

- Micheline Duruz demande quel est le nombre de personnes employées à la commune ? Cela représente environ 12 à 13 personnes à plein temps.
- Micheline Duruz demande si le guichet cartographique est uniquement pour la commune ? Blaise Baumann : Le système est mis à disposition par un bureau d'ingénieurs et les données sont reprises des fichiers communaux et cantonaux. Il va être remis à jour prochainement et sera accessible au public.
- Pierre Hauser trouve que les Frs. 70'000.- pour la rénovation des WC publics sont énormes. Thierry Schneiter explique que le bâtiment est vétuste, les canalisations vont être refaites à neuf, des panneaux solaires vont être posés sur le toit, et des WC handicapés vont être fait. Blaise Baumann explique que la Municipalité avait la possibilité de tout raser vu la vétusté du bâtiment mais que la décision de le remettre aux normes a été prise.
- Pierre Hauser demande à quoi correspond le poste de Frs. 20'000.- pour les douches au camping. Thierry Schneiter : les douches pour la plage du camping sont trop loin de la plage, la Municipalité va profiter des travaux d'aménagement de canalisation pour le food truck pour installer des douches directement sur la plage.
- Pierre Hauser trouve que les Frs. 11'000.- de frais de décorations florale sont énormes. Blaise Baumann : cela comprend le camping, le port, les plantons, les vasques et tout le travail y relatif.

### 2. Les Finances

- Micheline Duruz demande en quoi concerne les remboursements des dépenses thématiques ? Blaise Baumann explique qu'il s'agit des investissements dépensés en faveur de la population et que ces dépenses peuvent ensuite être déduites de la facture de la péréquation.

### 3. Domaines et bâtiments

- Jean-Luc Amiet demande qui va s'occuper du Food Truck ? Blaise Baumann : Le personnel en place au camping ainsi que l'épouse du gardien du camping.
- Pierre Hauser : lors du dernier Conseil il a été dit qu'il n'y avait plus de parcelle disponible à la zone artisanale mais un montant a été budgété, pourquoi ? Blaise Baumann : le client de la dernière parcelle disponible s'est désisté. Une autre personne est intéressée pour cette parcelle, d'où la budgétisation. Il restera encore un petit bout de parcelle disponible dans la zone artisanale.
- Pierre Hauser : les Frs. 70'000.- d'entretien des WC publics ont été comptabilisés à double ? Blaise Baumann : non, c'est la ventilation de la taxe de séjour.
- Pierre Hauser : Le poste « intérêts de l'emprunt Maison de Commune » comporte une erreur, il devrait être de Frs. 3'500.- et non de 3'100.-. La Municipalité en prend note.



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 7 décembre 2016 à 20h15 à la Chapelle

- Richard Emmenegger demande pourquoi la Municipalité n'a pas pris en considération l'éventuelle réfection de la cuisine de la Halle Polyvalente dans son budget ? Thierry Schneiter répond que refaire à neuf une cuisine est trop onéreux par rapport à la demande.
- Pascal Huguenin : Poste 352.3030 « Assurances sociales de la Rose des Vents » pourquoi le budget a doublé par rapport à l'année passée ? Blaise Baumann : Les allocations familiales et de naissances peuvent faire varier le poste.
- Micheline Duruz : le poste 320.3146 « Entretien des forêts » pourquoi une augmentation par rapport aux charges 2015 ? Blaise Baumann : Auparavant la voirie s'occupait des forêts mais était très mal équipée. C'est actuellement le groupement forestier de la Basse-Broye qui s'occupe de l'entretien des forêts. Les charges sont fixées par contrat, le revenu pour les forêts est 2x moins élevé par rapport aux coûts engendrés.
- François Hoffmann : Poste 358.3141 « Entretien Eglise et Chapelle » Est-il possible de changer les fenêtres dans la chapelle ou de faire des travaux pour améliorer l'isolation du bâtiment ? Blaise Baumann : C'est un bâtiment classé, nous ne pouvons pas changer les fenêtres sans autorisation. Actuellement le problème le plus grave est la stabilité du bâtiment. L'achat d'un déshumidificateur est en cours afin de résoudre les problèmes de condensation.
- Coraline Sandoz : Quel est le type de chaudière utilisé pour le Collège Vers Chez Jacot ? Blaise Baumann : Comme l'avenir de l'utilisation du collège n'est pas connue, la Municipalité a décidé de minimiser les frais et de continuer avec une chaudière à mazout. Cela devrait déjà diminuer les charges de chauffage engendrées par la vieille chaudière.

## **4. Travaux**

- Samuel Glauser : A quoi correspondent les Frs. 7'000.- de frais d'entretien de la barrière du port, vu que cette dernière est neuve ? Blaise Baumann : En automne la barrière est démontée et le système informatique enlevé afin d'éviter le vandalisme, le tout est réinstallé au printemps. Un devis a été demandé pour ces travaux.
- Pierre Hauser : Poste 430.315 « Achat d'un véhicule utilitaire » de quoi s'agit-il ? Blaise Baumann : le véhicule multifonctions actuel coûte très cher en entretien. L'achat d'un utilitaire plus simple sera moins onéreux en réparation et suffisant pour les travaux à exécuter. Il y a également le rachat prévu de la faucardeuse de M. Max Messmer qui a fait ses preuves lors de plusieurs essais durant la saison 2016.
- Dominique Bréa : « Déblaiement de la neige » à Frs. 15'000.- ce poste sera-t-il à zéro s'il ne neige pas ? Blaise Baumann : oui.
- Jean-Luc Amiet : « Amendes » revenu de Frs. 18'000.- qui met les amendes ? Blaise Baumann : M. Claude Roulin.
- Micheline Duruz : Le poste vente et récupération de matériel de la déchèterie de Frs. 3'000.- semble peu élevé ? Blaise Baumann : Le métal, le papier et le verre ne valent plus rien.
- Micheline Duruz : A qui appartient la Cure ? Blaise Baumann : au Canton.

## **5. Formation et jeunesse**

- Micheline Duruz : vous avez présenté une charge de formation de Frs. 800'000.- et le poste budgété est plus élevé. Blaise Baumann : il s'agit d'environ Frs. 800'000.- pour le scolaire + Frs. 100'000.- pour le parascolaire.

## **6. Police**

- Blaise Baumann rappelle que la commune recherche des pompiers volontaires.

## **7. Prévoyance et aide sociale**

- Hervé Zanini : Quel est le nombre d'habitants 1516 ou 1527 ? Blaise Baumann : aujourd'hui environ 1550.

## **8. Services industriels**

- Pas de question



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 7 décembre 2016 à 20h15 à la Chapelle

## Questions d'ordre général :

Pierre Hauser : Lors de la séance du 8 septembre 2016 il a été demandé à la Municipalité de se renseigner sur l'émission d'un référendum populaire pour la votation de la population concernant l'augmentation d'impôt. Qu'en est-il ? Blaise Baumann : C'est au Conseil Communal de prendre une décision à ce sujet.

*b. Rapport de la commission des finances :*

Lecture du rapport de la commission des finances par M. Anthony Reuille, rapporteur de la commission des finances chargée de rapporter sur le point 5, Budget 2017. En conclusion, la commission des finances demande au Conseil Communal d'approuver le budget 2017 tel que présenté.

*c. Décision : Le budget est accepté par l'assemblée avec 1 abstention.*

## 6. Projet de plafond d'endettement pour la législature 2016-2022

a. *Présentation* par M. Blaise Baumann. Le plafond est élevé afin que la commune puisse s'endetter de l'entier des dépenses en 1<sup>er</sup> lieu pour des postes remboursés partiellement par la suite.

*b. Rapport de la commission des finances*

Lecture du rapport de la commission des finances par M. Christian Richard rapporteur. La commission des finances demande au Conseil d'accepter le projet d'endettement pour la législature 2016-2022 à Frs. 18'000'000.00 et le plafond de risques pour cautionnements et autres engagements à Frs. 0.00 tel que présenté.

### Questions :

- Samuel Glauser : Est-ce que le plan d'investissement tel que présenté est en accord avec l'augmentation d'impôts ou faudra-t-il prévoir d'autres augmentations ? Blaise Baumann : L'augmentation d'impôts prévue sera dédiée à l'augmentation des charges de ces 3 dernières années afin de pouvoir les supporter.
- Dominique Bréa : pourquoi sur le plan d'investissement il est budgété la création de la garderie et la création d'appartement protégés sur 2 ans alors que c'est un projet commun ? Blaise Baumann : Cela a été réparti afin d'éviter des pointes d'endettement, il est possible que tout cela soit réalisé la même année.
- Micheline Duruz : L'assainissement du bruit routier, qu'est-ce que c'est ? Blaise Baumann : Il s'agit d'une loi fédérale qui dit que le bruit routier ne doit pas dépasser un nombre de décibel. Une étude a été faite et les tronçons non conformes vont être réaménagés par la commune ou par les propriétaires dédommagés pour l'achat de nouvelles fenêtres anti-bruit.
- Pierre Hauser : Quel sont les tests effectués à la sortie du village ? Hans-Peter Haerberli : La route à la sortie du village est en train de s'affaisser, des tests sont en cours quant aux travaux à effectuer.
- Jean-Luc Amiet : Peut-on faire un investissement dans l'ancien collège afin qu'il génère des revenus ? Blaise Baumann : Comme le projet de garderie vient de tomber à l'eau une nouvelle solution d'avenir va être envisagée. Il se peut que les locaux soit mis à



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 7 décembre 2016 à 20h15 à la Chapelle

disposition des sociétés locales qui sont en attente de locaux ou alors aménagés afin d'obtenir des rendements.

c. *Décision* : L'assemblée accepte le projet à l'unanimité.

## 7. Modification du plan partiel d'affectation PPA Le Chablais et son règlement

a. *Présentation* par M. Blaise Baumann

b. *Préavis*

c. *Rapport de la commission de l'aménagement du territoire*

Lecture du rapport de la commission de l'aménagement du territoire par M. Maurizio Piazza. La commission demande au Conseil d'adopter la modification du PPA « Le Chablais » et son règlement.

Questions :

Pascal Maeder : Est-ce que la commune garde un droit de passage pour curer les ruisseaux ? Car les ruisseaux de la déchetterie ne sont pas entretenus ni curés, à qui appartient leur entretien ? Blaise Baumann : La Municipalité se charge de communiquer aux responsables les problèmes liés aux ruisseaux. Une démarche a été faite afin qu'ils baissent le niveau du ruisseau de Pégran. Hans-Peter Haerberli : Nous avons une séance demain concernant ce ruisseau afin de leur faire baisser rapidement le niveau d'eau. Concernant le ruisseau de Montet ils vont enlever 5 rangées de peupliers et créer une zone inondable pour les grenouilles.

Jean-François Milliet : Est-ce que ces travaux sont mis à l'enquête ? Blaise Baumann : oui, la mise à l'enquête devrait paraître très prochainement.

d. *Décision* : L'assemblée accepte le projet à l'unanimité avec 2 abstentions

## 8. Divers

- Pierre Roth demande aux conseillers si ils jugent nécessaire de créer un intranet pour le Conseil Communal ? La Municipalité propose au Conseil de créer une commission afin de définir si un intranet est utile ou non ? La commission pour le projet intranet sera composée de : Marc Butthey, Rudolf Strasser, Maurizio Piazza (rapporteur) et Pierre Hauser.
- La date de la prochaine assemblée n'a pas encore été fixée, mais elle se tiendra probablement fin mars 2017.
- M. Blaise Baumann souhaite remercier les conseillers pour le travail de ce soir et l'acceptation du budget et souhaite de belles fêtes de fin d'année à tous.

M. Pierre Roth souhaite de belles fêtes de fin d'année à tous et lève la séance à 22h55.

Le Président

Pierre Roth



La Secrétaire

Melinda Beck



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 7 décembre 2016 à 20h15 à la Chapelle

## Projets en suspens

<b>Séance</b>	<b>Point</b>	<b>Responsable</b>
sept.16	Sécurité des enfants à Champmartin	H.-P. Haerberli
déc.16	Panneau 30km/h au Chemin 80 – en attente décision de l'Etat ?	H.-P. Haerberli
déc.16	Justification de la police concernant les frais de sécurités	B. Baumann
déc.16	Référendum populaire concernant l'augmentation d'impôts	Conseil
déc.16	Nouvelle solution pour l'emploi de l'ancien Collège	B. Baumann
déc.16	Nécessité d'un intranet pour le Conseil	Commission ad 'hoc
déc.16	Abaissement du niveau du ruisseau de Pégran	H.-P. Haerberli